



PREFET DE LA REUNION

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

PROJET DE PLAN DE PREVENTION DES RISQUES (PPR) NATURELS PREVISIBLES RELATIF AUX PHENOMENES D'INONDATION ET DE MOUVEMENTS DE TERRAIN COMMUNE DE SAINT-PAUL

Le public est informé, qu'en application du code de l'environnement, une enquête publique sera ouverte pendant trente-trois (33) jours consécutifs, **du 1^{er} février au 4 mars inclus**, sur le territoire de la commune de Saint-Paul, conformément à l'arrêté préfectoral n°2420/SG/DRCTCV/BCLU du 07 décembre 2015.

Aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux, le public pourra prendre connaissance du dossier et formuler ses observations sur les registres d'enquête ouverts à cet effet à la **Mairie de Saint-Paul Hôtel de Ville ainsi que dans les mairies annexes de la Saline-les-Bains, le Guillaume, la Saline, Plateau-Caillou et la Plaine**. Les observations pourront également être adressées, par écrit, à la commission d'enquête au siège de l'enquête fixé à la Mairie de Saint-Paul – Hôtel de Ville – CS 51 015 – 97 864 SAINT-PAUL Cedex.

Le projet de Plan de Prévention des Risques Naturels est disponible sur le site internet de la Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DEAL) de la Réunion à l'adresse suivante <http://www.reunion.developpement-durable.gouv.fr/>

Monsieur Jean-Pierre SCHIETTECATTE, nommé président de la commission d'enquête, ainsi que MM. Gilbert DANDRADE et Francis NIVAL, membres titulaires de la commission d'enquête, se tiendront à la disposition du public pour recevoir ses observations selon les permanences et le planning suivant :

| | |
|---|--|
| <u>Mairie de Saint-Paul – Hôtel de ville</u> Lundi 1^{er} février 2016 de 9h à 12h00 Samedi 6 février 2016 de 9h à 12h00 Mercredi 17 février 2016 de 13h00 à 16h00 Vendredi 4 mars 2016 de 12h00 à 15h00 | <u>Mairie annexe de la Saline-les-Bains</u> Mercredi 3 février 2016 de 13h00 à 16h00 Lundi 15 février 2016 de 13h00 à 16h00 Samedi 27 février 2016 de 9h00 à 12h00 Mercredi 2 mars 2016 de 9h00 à 12h00 |
| <u>Mairie annexe du Guillaume</u> Samedi 13 février 2016 de 9h00 à 12h00 Mardi 23 février 2016 de 13h00 à 16h00 | <u>Mairie annexe de la Saline</u> Vendredi 19 février 2016 de 12h00 à 15h00 Lundi 29 février 2016 de 9h00 à 12h00 |
| <u>Mairie annexe de Plateau-Caillou</u> Mardi 9 février 2016 de 13h00 à 16h00 Jeudi 25 février 2016 de 9h00 à 12h00 | <u>Mairie annexe de la Plaine</u> Jeudi 11 février 2016 de 9h00 à 12h00 Samedi 20 février 2016 de 9h00 à 12h00 Mardi 1^{er} mars 2016 de 13h00 à 16h00 |

En cas d'empêchement de l'un des membres de la commission d'enquête, les permanences seront tenues dans les mêmes conditions par M. Henri FOURNEL qui a été désigné en qualité de commissaire enquêteur suppléant.

Un formulaire est mis à disposition du public à l'adresse suivante <http://www.reunion.pref.gouv.fr/sondages/index.php?sid=87994&lang=fr>. La commission d'enquête formulera son avis dans un délai d'un mois à compter de la clôture de l'enquête, sauf demande motivée de prolongation.

Il pourra être pris connaissance d'une copie du rapport et des conclusions de la commission d'enquête à la Mairie de Saint-Paul, pendant le délai d'un an à compter de la remise du rapport d'enquête et des conclusions motivées.

Par ailleurs, les personnes intéressées pourront obtenir communication du rapport et des conclusions en s'adressant au Préfet (DRCTCV/ Bureau du Contrôle de Légalité et de l'Urbanisme).

Quatre réunions publiques d'informations et d'échanges, organisée par l'État, maître d'ouvrage du plan, se tiendront, en présence de la DEAL Réunion et de son partenaire technique le BRGM, sur la commune de Saint-Paul :

- mardi 19 janvier 2016 à 17h00 – Hôtel de ville de Saint-Paul ;**
- jeudi 21 janvier 2016 à 17h00 – Mairie annexe de la Saline-les-Bains ;**
- mercredi 27 janvier 2016 à 17h00 – Mairie annexe du Guillaume**
- vendredi 29 janvier 2016 à 17h00- Mairie annexe de la Plaine.**

Y seront conviés les représentants de la commune et les commissaires enquêteurs.